

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE
DU TRAVAIL



RECTIFICATIF N° 71/133 du 11/5/71
/MT.DGT.DGAPE.-3/8
au décret n° 70-367/MT.DGT.DGAPE-43/7 du
7 Décembre 1970 portant promotion au titre de
l'année 1970 des Administrateurs des SAF
(Administration Générale et Travail)

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

D. F. 

A U L I E U D E :

.....
.....
Monsieur TATY Auguste, p/c. du 23.12.70 - Brazzaville Affaires
Economiques.

C. F. 

L I R E :

.....
.....
Monsieur TATHY Augustin, p/c. du 23.12.70 - Brazzaville C.G.S.Plan.

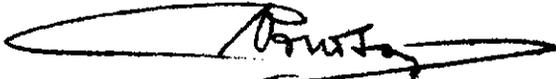
LE RESTE SANS CHANGEMENT.

BRAZZAVILLE, le 11 Mai 1971

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil d'Etat,
Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail,



Commandant M. NGOUABI.-


Ch. N'GOUOTO.-

Le Ministre des Finances et du Budget,

AMPLIATIONS :

- DGT.DGAPE. 3
- DF. 2
- CF. 2
- CGSP. B/ville ... 2
- SGCE/BC. 2
- Intéressé 1
- Dossier 3



B. MATINGOU.-